

DIRECTION GENERALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

Bureau de l'information et de la communication

<http://douane.gouv.fr/>

11, rue des Deux Communes 93558 MONTREUIL CEDEX

Tél. : 01.57.53.47.03 ; Fax : 01.57.53.49.37

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 19 février 2015

Près de 50 kg d'héroïne saisis coup sur coup par les douaniers de la Manche

Jeudi 12 février, les douaniers de Dunkerque ont saisi 20 kg d'héroïne lors du contrôle d'une camionnette se présentant à l'embarquement d'un ferry à destination de la Grande-Bretagne. La valeur de la marchandise est estimée à plus de 800 000 euros sur le marché illicite de la revente de stupéfiants au détail.

En mission de surveillance au terminal transmanche de Loon Plage, les agents des douanes décident de contrôler une camionnette d'immatriculation allemande. L'individu interrogé, déclare transporter des canapés. Les agents constatent la présence de trois canapés à l'arrière du véhicule et décident de procéder à la fouille de l'habitacle.

Rapidement, ils découvrent sous la banquette du passager deux plaques métalliques qui obturent l'accès à un compartiment. Un premier examen confirme la présence de pains de forme rectangulaire contenant de la poudre brunâtre. Le véhicule est immédiatement transféré à la brigade où les opérations de contrôle se poursuivent. Au total, ce sont 40 pains d'héroïne brune qui sont extraits des caches aménagées.

Jugé en comparution immédiate au tribunal correctionnel de Dunkerque ce lundi 16 février, l'individu a été condamné à une peine de 3 ans d'emprisonnement.

Quelques jours auparavant, le dimanche 8 février, ce sont les douaniers de Dieppe qui avaient découvert 26 kg d'héroïne en gare maritime à bord d'un véhicule britannique. La drogue était conditionnée dans 25 paquets dissimulés sous la banquette arrière et dans les parois à l'arrière du coffre du véhicule. Les suites judiciaires de cette affaire ont été confiées à la Juridiction interrégionale spécialisée de Lille.

Contacts presse :

Service de Presse de la douane, Sophie Hocquerelle : 01 57 53 47 18

Arnaud Delmulle, Direction régionale des douanes de Dunkerque : 09 70 27 07 03 – 06 64 55 60 23